



## Inscription à l'option EPS au Lycée Dick Ukeiwé

L'option EPS est facultative mais lorsqu'elle a été choisie, elle devient obligatoire dans l'emploi du temps de l'élève pour l'année scolaire en cours.

Elle requiert donc une **légitime assiduité** : c'est un « contrat moral » dans lequel s'inscrit l'élève, en toute connaissance de cause et après réflexion.

L'option requiert **3H supplémentaires dans l'emploi du temps** (avec les déplacements) et compte tenu des programmes disciplinaires, le niveau scolaire de l'élève ne doit pas être trop fragile. Priorité aux élèves qui ont obtenu un avis favorable pour le passage en seconde générale.

Enfin, l'élève doit se montrer volontaire pour pratiquer 3h de sport et notamment dans **l'activité aquatique** (sauvetage), programmée pendant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année de seconde.

A ce titre et en raison des contraintes liées à l'enseignement de l'activité sauvetage, le groupe d'option ne pourra excéder une vingtaine d'élèves. Pour que votre candidature soit examinée, merci de joindre impérativement :

- **Les bulletins scolaires de l'année de 3<sup>ème</sup>**
- **La fiche d'inscription ci-jointe avec l'avis du professeur d'EPS**
- **Et une attestation de savoir nager un 100m crawl serait appréciée.**

Contact du professeur d'EPS référent : Mme Pouilly : Lise.Hasholder@ac-noumea.nc



Nom :

Collège :

Prénom :

Fille / Garçon

Inscrit à l'UNSS au collège : oui / non      quelle(s) activité(s) ?.....

Inscrit en club : oui / non      quelle(s) activité(s) ?.....

Avis détaillé du professeur EPS : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature parents :

Nom Professeur EPS :